

L'ALLEMAGNE DÉARMÉE
1945 - 1955
par le Général (C.R.) Guy MÉNUAT

AVANT-PROPOS

Lorsque mes pas me conduisent dans le quartier de la Grande Poste de Metz, je suis rarement sans jeter un coup d'œil à la statue du Général MANGIN, dont ma promotion de SAINT-CYR porte le nom.

Mais ce bronze me rappelle aussi un souvenir plus récent et encore plus personnel.

Jetée bas, lors de l'occupation de la ville, de 1940 à 1944, la statue a, en effet, été reconstituée après 1947 grâce à un métal récupéré en Allemagne. Or, la Commission Mixte de Répartition qui, en zone française d'occupation, était chargée, en particulier, de distribuer les métaux non-ferreux aux entreprises françaises qui en étaient avides à cette époque, avait décidé (je cite) : «de réserver la quantité nécessaire de bronze pour la refonte de la statue du Général MANGIN à Metz».

Quand cette décision fut prise, j'étais le secrétaire de la Commission en ma qualité d'officier d'état-major à la Direction Générale du Contrôle du Désarmement.

C'est dire que si j'étais tenté d'oublier ma participation au désarmement allemand après 1945, la statue de MANGIN ne manquerait pas de m'en faire souvenir.

Que l'on ne soit donc pas trop surpris de cette communication...!

INTRODUCTION

Evoquer, en 1983, les dix années au long desquelles, après la défaite de ses Armées et leur capitulation sans conditions de Mai 1945, l'Allemagne fut et resta désarmée, alors que les deux fractions de ce pays sont devenues, tant à l'Est qu'à l'Ouest, des partenaires au sein des Forces Armées des coalitions que sont le Pacte de Varsovie et l'OTAN, pourrait sembler plus inopportun qu'anachronique.

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

Et pourtant, la réussite aussi complète qu'éphémère de ce désarmement, du moins en ce qui concerne la zone d'occupation confiée à la France, justifie que ne soient pas complètement oubliés ceux qui en ont été les artisans.

C'est donc beaucoup en mémoire de mes Chefs qui étaient à la tête des Services Français du Désarmement, le Général Jacques HUMBERT, de 1946 à 1949, puis le général Jean GANEVAL, que je me suis donné pour tâche d'en retracer l'action.

Une page d'Histoire contemporaine a été, certes, tournée définitivement depuis près de trente ans.....; elle ne saurait cependant ne plus être relue !

- I -

LA CONCEPTION FRANÇAISE DU DÉSARMEMENT ET DE SON CONTRÔLE

Pour beaucoup de Français, en 1945, alors que le pays venait, pour la deuxième fois en un quart de siècle, de subir le déferlement des Armées allemandes, le désarmement de la nation vaincue n'apparaissait pas comme un problème exigeant des efforts particuliers, encore moins un sérieux contrôle.

L'Allemagne ne s'était-elle pas effondrée ? Les Alliés n'occupaient-ils pas, pour longtemps, la totalité de son territoire ? Tous ses moyens militaires n'étaient-ils pas entre leurs mains ? La puissance industrielle allemande n'avait-elle pas subi des pertes irréparables et n'était-elle pas entièrement sous notre contrôle ? Dans ces conditions, le désarmement n'était-il pas chose faite et bien faite ?

La capitulation de Mai 1945 avait entraîné la disparition de l'Etat allemand; le pouvoir se trouvait aux mains des Gouvernements Militaires mis en place dans chacune des quatre zones d'occupation.

Etait-il alors, nécessaire de leur adjoindre un organisme spécial qui serait chargé de réaliser puis de contrôler ce désarmement ?

Dans la portion de territoire confiée au Gouvernement Militaire Français, le G.M.Z.F.O., il semblait même suffisant de donner à cet organisme, en étroite liaison avec les Troupes d'Occupation, la tâche de maintenir le pays désarmé.

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

On oubliait, ainsi, que les Troupes auraient rapidement d'autres préoccupations : s'instruire et se maintenir en conditions avec des moyens que l'achèvement des combats tendrait à amenuiser et qui ne permettraient guère de disperser dans d'autres missions leur activité.

On ne songeait pas, non plus, que dans la zone occupée les Autorités administratives françaises auraient à gérer elles-mêmes le pays et que le point de vue d'une bonne administration, dynamique par nature, ne saurait être celui d'un désarmement, fondamentalement restrictif.

Dans la profonde désorganisation où l'Allemagne se trouvait plongée, dans les immenses difficultés matérielles qui allaient se poursuivre pendant des mois, le plus urgent était de vivre. Des problèmes, plus aigus les uns que les autres, allaient se poser qu'il faudrait résoudre sur le champ.

En revanche, les problèmes de désarmement étaient de ceux qui semblaient pouvoir attendre sans inconvénients immédiats. Il était donc à craindre que, si un organisme spécialement conçu n'était pas habilité à en provoquer la solution, ils ne finiraient par constituer un arrière difficile à liquider.

Et puis, pour nous, officiers français, qui avons appris, soit par nous-mêmes pour les plus anciens, soit par nos études pour les plus jeunes, ce qu'avait été le désarmement manqué de 1919, il s'agissait de ne pas voir se renouveler la ridicule impuissance d'une Commission de Contrôle Militaire Interalliée bafouée par les ingénieuses dispositions du Général VON SEECKT. Nous savions qu'il fallait agir sans le moindre retard et, surtout, sans attendre d'hypothétiques instructions de tel ou tel organisme interallié.

C'est pourquoi l'existence d'un Service français exclusivement consacré au Désarmement avait fini par s'imposer à tous les esprits, encore que sa mission précise, ses moyens, son organisation, soient restés plusieurs mois sans être clairement définis. Néanmoins, les bases de cette mission apparaissaient indiscutables.

De quoi s'agissait-il ?

Désarmer le pays vaincu, c'est le mettre hors d'état de nuire pour longtemps; c'est chercher à éviter qu'il puisse reprendre les armes quelques années après sa défaite. C'est donc agir dans tous les domaines essentiels : politique, militaire, industriel, scientifique, moral.

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

Le Désarmement politique appartient en propre à la politique gouvernementale des vainqueurs. Il ressort donc de responsabilités plus hautes que celles des Autorités d'Occupation.

Le Désarmement militaire, en revanche, est surtout une affaire de techniciens, au sens large du terme. Il comporte deux tâches majeures :

- l'une dans le domaine matériel, qui consiste à récupérer et détruire la totalité des armements et des munitions de l'Armée vaincue, à démonter son système fortifié;

- l'autre dans le domaine du personnel, plus délicate parce que moins concrète, qui consiste à surveiller, de manière permanente, le personnel présentant un potentiel militaire sérieux, à limiter en qualité et en nombre l'importance des formations tolérées comme la police ou les douaniers, à s'assurer qu'aucun groupement hiérarchisé, comme les chemins de fer ou les postes, ne puisse se transformer en groupement agressif.

Le Désarmement industriel, lui, consiste, après avoir liquidé tout ce qui constitue un potentiel de guerre, à limiter les possibilités économiques et la production industrielle aux seuls besoins du temps de paix.

Le Désarmement scientifique, dont rapidement la mise en œuvre apparaîtra primordiale, visera à canaliser, grâce à un contrôle sévère, l'effort de recherche des savants, des techniciens, de leurs laboratoires, pour qu'ils ne travaillent que dans les directions strictement pacifiques.

Le Désarmement moral, enfin, sera l'apanage de tous les organismes concourant à l'Occupation, car son but sera de stériliser l'esprit agressif de la masse, d'écarter du pouvoir ou de la direction des affaires les hommes les plus dangereux du régime passé, d'orienter les jeunes, les enseignants, les administrations, vers les seuls soucis de la paix.

Cette énumération, qui correspond à la conception française du Désarmement héritée des avatars de la période 1918-1925, montre autant l'ampleur de la tâche que l'impossibilité pratique d'en disperser la responsabilité dans des organismes absorbés par des préoccupations quotidiennes. Elle devra donc être confiée à une autorité concentrant toute son activité sur un objectif bien défini, orientant et coordonnant l'action d'exécution, animant les contrôles mis en place.

- II -

**LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE
DU DÉSARMEMENT (D.G.C.D.) ET SON ACTION**

En janvier 1946, après quelques tâtonnements inévitables lorsque l'on se rappelle la multiplicité des tâches de tous ordres dans un pays ravagé par les derniers mois du conflit, la Direction Générale du Contrôle du Désarmement (D.G.C.D.) trouve son équilibre.

Placée sous les ordres du Général ARNAUD, qui sera remplacé trois mois plus tard par le Général HUMBERT, elle dépend directement du Général KOENIG, Commandant en Chef Français en Allemagne.

Sans attendre des directives du Conseil de Contrôle Interallié, installé à Berlin, qui commence déjà à se perdre dans des discussions byzantines et un inimaginable formalisme, le Commandant en Chef Français fixe la mission de la D.G.C.D. en complète harmonie avec la conception évoquée précédemment.

Les axes essentiels de cette mission seront les suivants :

- 1°) Contrôler la recherche, le recensement, le regroupement et la destruction du matériel de guerre.
- 2°) Contrôler la destruction des fortifications et le déminage.
- 3°) Contrôler les anciens cadres de la Wehrmacht et des associations ou groupements d'anciens combattants ou paramilitaires.
- 4°) Vérifier l'activité des formations tolérées
- 5°) Contrôler l'arrêt ou l'activité des usines suivant leur classement, la destruction des usines souterraines et la répartition des biens saisissables
- 6°) Suivre les travaux des organismes scientifiques et contrôler l'activité des laboratoires

Installée à Freudenstadt, loin du bourdonnement des multiples Services qui remplissent Baden-Baden, la D.G.C.D. dispose, dans chacun des cinq «Laender» de notre Zone, y compris la Sarre, d'une Commission de Contrôle Militaire et d'une Commission de Contrôle Industriel.

Trop spécifique pour être décentralisé, le Contrôle Scientifique dépend directement de l'Etat-Major de la D.G.C.D.

En outre, trois Commissions Inter-Services, présidées par le Général D.G.C.D., travaillent périodiquement à Baden-Baden avec la participation de représentants des Troupes d'Occupation et du Gouvernement Militaire,

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

dans les trois domaines suivants :

- Répartition des Biens saisissables
- Liquidation du Potentiel Industriel de Guerre
- Recherche Scientifique

*
* *

En fait, c'est dès juin 1945, avant même la définition d'une mission par le Haut-Commandement, que le Contrôle du Désarmement avait commencé dans notre Zone et que des Commissions avaient agi sur le terrain.

Elles avaient procédé, surtout, au long du second semestre 1945, à un recensement serré de tout ce qui constituera, tant sur le plan des personnels que sur celui des matériels, les bases d'un désarmement effectif.

Toute cette action est entamée sans aucune directive interalliée. Le Conseil de Contrôle, où siègeront à partir de Septembre, les quatre Occupants, cogite laborieusement Lois, Directives, Instructions et Notes diverses. Les premiers textes, théoriquement applicables dans l'ensemble de l'Allemagne, concerneront la destruction des matériels de guerre : ce sont les Directives 22 et 28 d'Avril 1946. La Loi 25 sur le Contrôle Scientifique sera promulguée le 7 mai; celle sur la liquidation des Forces Armées (Loi 34) et la Directive 39 sur la liquidation industrielle ne sortiront qu'en Septembre. Quant à la Directive 47 sur la liquidation des Etablissements de Recherche de Guerre, elle tardera jusqu'en Mars 1947.

Mais il y a pire : La Directive 58 sur le Contrôle des anciens Cadres Militaires ne sera adoptée qu'en Février 1948, un mois avant le torpillage du Conseil de Contrôle par le Maréchal SOKOLOVSKI.

Il y avait, alors, plus de deux ans que les mesures nécessaires avaient été prises dans notre Zone ! Et, lorsque le 20 Mars 1948, le représentant soviétique au Conseil de Contrôle, prétexte pris des négligences coupables dont il accusait les Occidentaux, quitte brusquement et définitivement la salle de conférences, le désarmement complet est très largement réalisé pour ce qui nous concerne.

Il faudra, à peu près, un an encore pour considérer que sont achevées les liquidations des potentiels de guerre militaire, industriel et scientifique.

*
* *

Or, on s'en doute déjà, la besogne n'était pas facile. Un survol de l'action de la D.G.C.D. dans les six axes de sa mission en administrera la preuve et en fera mesurer le mérite.

1°) Contrôler la recherche, le recensement, le regroupement et la destruction du matériel de guerre

Si le ramassage de plusieurs dizaines de milliers d'armes individuelles ou collectives n'a pas posé de gros problèmes au Service du Matériel, en revanche, la récupération et la destruction des munitions ont été plus malaisées. 111.000 tonnes de projectiles de tous calibres ont été enlevées et détruites; 4.500 tonnes d'obus toxiques récupérés ont nécessité des précautions particulières et ont, en majeure partie, été noyées en Mer du Nord, dans les fosses avoisinant le Skagerrack. Mais 25 hommes du Service du Matériel ont été tués au cours de l'enlèvement de dépôts de munitions piégés.

Il n'en a, heureusement, pas été de même pour le nettoyage du champ de bataille qui n'a provoqué aucune victime tout en permettant la récupération de plus de 150.000 tonnes de ferrailles.

2°) Contrôler la destruction des fortifications et le déminage

Les fortifications existant dans notre Zone n'étaient ni plus ni moins que la fameuse «Ligne SIEGFRIED». Une faible partie se trouvait plus au Nord, en zone britannique, autour d'Aix-la-Chapelle.

Pour notre part, étirée de Bâle à Karlsruhe, le long du Rhin, puis parallèle à notre frontière du Nord-Est, à celle du Luxembourg et à une fraction de la frontière belge, elle réunissait un total impressionnant de 16.000 ouvrages inégalement répartis sur le terrain. Les plus fortes densités se trouvaient au Nord de Wissembourg et sur le plateau sarrois où l'on comptait, sur une profondeur de 20 à 30 kilomètres, plus de 30 casemates au kilomètre carré.

Contrairement à notre ligne Maginot, conçue à base de gros ouvrages profondément enterrés et relativement espacés, la Ligne «Siegfried» était presque entièrement faite de petits ouvrages abritant, soit une ou deux mitrailleuses, soit un canon anti-char, soit une pièce d'artillerie de campagne. Quelques casemates plus importantes, abritant des P.C. ou des moyens de feu puissants, renforçaient les secteurs sensibles.

Exécutées par nos Unités du Génie, les destructions de tous ces ouvrages furent entreprises dès Septembre 1945. Coupoles et blindages

démontables, au total plus de 50.000 tonnes d'acier, ont été préalablement récupérés. Les casemates ont ensuite été brisées à l'explosif ou, pour les plus sensibles, édifiées dans les agglomérations ou au voisinage des ponts, disloquées par bourrage à l'eau. C'est ainsi que, dans la seule ville de Sarrebruck, furent neutralisés près de 250 petits ouvrages.

Mais les 16.000 ouvrages de la Ligne Siegfried n'étaient pas les seuls éléments à détruire. La position fortifiée comportait également un réseau téléphonique enterré, d'environ 6.500 kilomètres de développement, qui fut rendu totalement inutilisable par des coupures pratiquées tous les 100 mètres.

Et surtout, les avancées de la Ligne Siegfried, les abords et les intervalles entre les ouvrages, les débouchés arrières et les communications sillonnant la position, étaient truffés de mines anti-personnel ou anti-chars. De juillet 1945 à Octobre 1947, plus de 320.000 mines furent repérées et détruites. Le prix en vies humaines de ce déminage devait être lourd : 150 démineurs, sapeurs français du Génie ou volontaires allemands, ont été tués au cours de cette opération.

3°) Contrôler les anciens Cadres de la Wehrmacht et des associations ou groupements d'anciens combattants ou paramilitaires

39.000 officiers et 160.000 sous-Officiers avaient été assez aisément recensés dès 1945. Un contrôle trimestriel des Officiers par les organes locaux du Gouvernement Militaire fut institué et se déroula, pendant les années 1946-1947-1948, sans que les abstentions, plus ou moins volontaires, atteignent 2 % des effectifs. En 1949, le contrôle devint annuel.

La démobilisation d'environ 700.000 hommes était achevée, sous un contrôle serré, à l'automne 1947.

A partir de 1950, seuls les Officiers Généraux demeurèrent l'objet de mesures personnelles. Au nombre de 145 dans notre Zone, ils étaient suivis de très près par nos contrôleurs. Les contrôles consistaient en visites périodiques au domicile des intéressés; elles furent pratiquées jusqu'en 1953.

En ayant effectué moi-même, en Rhénanie-Palatinat, auprès de 60 d'entre eux, je garde le souvenir d'un accueil généralement très courtois et de conversations très intéressantes, en particulier sur les combats en Russie, dont je rendais compte à l'Etat-major du Général Commandant les Forces Françaises en Allemagne.

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

Un seul de ceux que les Officiers de carrière appelaient «Hitlers-Général» en raison de leur promotion due davantage à leur enthousiasme national-socialiste qu'à leurs talents militaires, un jeune aviateur de 35 ans nommé CHRISTIAN et habitant à Ebernburg, au Sud de Kreuznach, me donna quelque fil à retordre.

Quant aux associations d'anciens combattants, les quelques 5.800 recensées dans notre Zone furent dissoutes et leurs biens mis sous séquestre sans que la moindre infraction ait pu être relevée par la suite.

Les groupements paramilitaires, eux, furent traités comme les Unités de la Wehrmacht : dissolution, démobilisation des personnels, contrôle trimestriel des 8.000 Cadres du rang d'Officier par les soins des organes locaux du Gouvernement Militaire. En outre, près de 3.000 Officiers Supérieurs des S.S. et des S.A. furent internés jusqu'à décision de justice pour chacun d'eux.

Pour parachever ce désarmement concernant les personnels, les six bureaux de Recrutement et les onze dépôts d'Archives militaires installés en Z.F.O. virent leur personnel dispersé, leurs locaux transférés à d'autres usages et leurs documents détruits après exploitation par un Service spécialisé du Gouvernement Militaire. Il en fut de même des Rôles de Recrutement trouvés dans chaque commune.

4°) Vérifier l'activité des Formations tolérées.

Il s'agissait, à cet égard, de recenser dans un premier temps les effectifs des Formations en cause, à savoir :

- les Sapeurs-Pompiers
- la Police
- les Douanes
- les Forestiers

et de n'autoriser que le nombre de membres strictement nécessaire.

C'est ainsi que les 167.000 sapeurs-pompiers, aux effectifs grossis pour les besoins de la Défense Passive, furent ramenés à 85.000, dont un maximum de 170 professionnels.

Les 2.300 douaniers et les 3.600 forestiers furent maintenus. Mais leurs cadres, ainsi que ceux des Services de Police (réduits, eux, de 11.000 à 8.700) furent en majeure partie exclus en raison de leur appartenance simultanée aux formations nazis.

Ceux des Cadres maintenus en service, plus particulièrement ceux des

Forestiers dont l'organisation traditionnellement très hiérarchisée et l'esprit foncièrement militariste pouvaient nous causer quelques difficultés, furent soumis aux mêmes contrôles périodiques que les Officiers de la Wehrmacht.

Sans que leurs effectifs aient donné lieu, ni à un recensement, ni à un ajustement, mais dans un souci de surveillance de l'activité de personnels susceptibles d'une action sur la jeunesse, les formations ou institutions laïques ou religieuses s'occupant d'enseignement ou de sport furent prises en mains par les Services spécialisés du Gouvernement Militaire. Les Universités de Fribourg, Tubingen, Mayence et Sarrebruck furent, quant à elles, tenues de limiter très rigoureusement leur accès aux anciens Officiers, soit en qualité de professeurs, comme le Général SPEIDEL à Tubingen, soit en qualité d'étudiants.

Enfin, toute tentative de remilitarisation dans les entreprises de transports, dans les services de télécommunications ou d'énergie, fut soigneusement surveillée.

5°) Contrôler l'arrêt ou l'activité des usines suivant leur classement, la destruction des usines souterraines et la répartition des biens saisissables

Les quelques 8.000 établissements industriels de notre Zone, en même temps que l'on procédait à leur recensement, furent rapidement classés selon leur activité exclusivement militaire (fabrications d'armements et d'équipements), leur participation partielle à ces fabrications, ou leur caractère strictement pacifique.

Dans la première catégorie, la Z.F.O. abritait 39 usines dont 20 souterraines. Ces dernières étaient installées dans des galeries de mines pré-existantes, des carrières, des tunnels où, depuis 1942, les avaient conduites les bombardements aériens alliés de plus en plus efficaces. Elles concernaient essentiellement des fabrications d'éléments de V.1, de V.2 ou d'avions.

Tous leurs équipements furent d'abord démontés et récupérés au titre des Réparations. C'est ainsi que 7.000 machines-outils en bon état de fonctionnement quittèrent pour la France les bâtiments des usines MAUSER à Oberndorf, en Wurtemberg. Une bonne moitié des locaux de cette même entreprise fut rasée, ainsi que ceux de douze autres usines de surface.

Parmi les usines souterraines, sept étaient encore au début de leur installation dans des carrières qui furent reconverties à leur activité initiale.

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

Les treize autres furent entièrement détruites après démontage et récupération de leurs équipements. La plus importante d'entre elles, l'usine VULKAN, à Haslach au Nord-Est de Fribourg, spécialisée dans les moteurs de V.2., était installée dans une très grande carrière souterraine. Sa destruction, le 28 Avril 1948, par nos sapeurs du Génie, nécessita l'emploi de 150 tonnes d'explosifs dont 70 mises en œuvre simultanément. Cette opération spectaculaire mettait pratiquement le point final à la liquidation des usines de guerre.

Du moins était-ce la conclusion affirmée par la D.G.C.D..... mais, lors de l'un des rares contrôles interalliés prescrits par le Conseil de Contrôle, au début de 1948, auquel participaient des représentants soviétiques, ceux-ci s'évertuèrent à nier nos affirmations. Pour eux, en effet, il s'agissait alors de prouver que les Occidentaux sabotaient le désarmement de l'Allemagne. Le cas de l'usine souterraine M.A.N. où étaient montés des V.2. et dont toutes les machines avaient été évacuées par les allemands dans leur retraite, est caractéristique de cette attitude.

Installée au Sud de la Forêt Noire, vers Schopfheim, à une dizaine de kilomètres de la frontière suisse, dans un tunnel de 6.000 mètres de long, elle avait été détruite par le Génie Militaire français qui avait pratiqué une coupure de galerie tous les 200 mètres. Or, l'ingénieur russe de service argua du non-effondrement total du tunnel pour estimer que la liquidation du potentiel de cette usine n'était réalisée qu'à 15 % et rendre compte au Conseil de Contrôle que ce travail était très mauvais !

Ce fut l'un des arguments utilisés par le Maréchal SOKOLOVSKI pour provoquer, le 20 Mars, la fin du Conseil quadripartite.

En même temps qu'étaient poursuivies ces opérations de démontage, démantèlement ou destruction, le contrôle s'appliquait à surveiller l'activité de toutes les usines demeurées en état de fonctionner.

Pratiquement, aucune infraction ne devait être relevée en quatre ans après plus d'un millier de visites approfondies et nos équipes de contrôle ne rencontrèrent aucune difficulté pour identifier, puis faire enlever par le Service de Récupération des Troupes d'Occupation tous les matériels, produits, biens de toutes natures dont la Commission Mixte de Répartition, évoquée dans l'Avant-Propos de cet exposé, avait à s'occuper.

La Commission Mixte de Répartition, placée sous la présidence du Général D.G.C.D., groupait périodiquement à Baden-Baden des représen-

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955



La destruction de l'usine souterraine d'Haslach

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

tants des ministères français, militaires et économiques, intéressés par les stocks de matières premières, de métaux non-ferreux, de produits industriels finis ou non, ayant vocation à être saisis.

Dès le début de l'occupation, étaient considérés comme tels tous les biens ayant appartenu à la Wehrmacht, aux formations paramilitaires et, en général, à l'Etat allemand et destinés à une utilisation ou une fabrication de guerre.

Tous les enlèvements ainsi pratiqués au bénéfice de l'économie française, non seulement n'étaient pas comptabilisés par l'Agence Interalliée chargée, à Bruxelles, de régler les Réparations dues aux divers pays alliés, mais n'avaient même pas l'apparence d'une justification juridique. En effet, la Convention de la Haye de 1907 dispose que les prises de guerre cessent avec les hostilités.

Certes, la capitulation sans conditions de l'Allemagne n'avait pas fait succéder aux hostilités un régime d'armistice ni, a fortiori, de paix. Mais était-ce une raison suffisante pour faire litière d'accords internationaux ?

Heureusement, les Lois 34 et 43 du Conseil de Contrôle, bien que très tardives puisqu'elles n'avaient pu être promulguées qu'au début de l'année 1947, prescrivait aux Commandants de Zone la saisie, la destruction, la transformation ou l'enlèvement, à leur initiative, de tous les biens en cause. Ces dispositions, prises à la demande expresse des Soviétiques, couvraient, en fait, le véritable pillage auquel ils s'étaient livrés, dans toute leur zone d'occupation, depuis Mai 1945.

Pour nous, ainsi étayée par des textes législatifs interalliés, l'activité de la Commission Mixte parut désormais inattaquable..... dans la mesure où pouvaient l'être les textes eux-mêmes !

Quoiqu'il en soit, en trois ans de fonctionnement, de janvier 1946 à janvier 1949, la Commission a réparti :

- 150.000 tonnes de ferrailles, provenant du matériel abandonné sur les champs de bataille
- 72.000 tonnes de matières premières, métaux non-ferreux surtout, stockés dans les usines
- 50.000 tonnes de cuirassements ou blindages de la Ligne Siegfried
- 35 millions de pièces d'armes ou d'éléments de munitions
- 7.000 tonnes d'obus ou munitions en cours de fabrication.

Il est à remarquer que cette Commission ne s'occupait pas des équipements industriels saisissables, c'est à dire de ceux existant dans les usines d'armement dont la destruction ou le démantèlement ont été précédemment décrits. C'est un autre organisme qui en réglait le sort.

La Commission de Liquidation du Potentiel de Guerre, présidée également par le Général D.G.C.D., eut une existence plus brève, car sa besogne était plus simple et, surtout, beaucoup plus localisée. A la fin de 1947, sa tâche était terminée.

Outre quelques milliers de machines-outils expédiées en France, la Commission a également fait enlever au bénéfice de l'Office National d'études et recherches aérospatiales - l'O.N.E.R.A. - une station d'essai de turbo-pompes de V 2 en parfait état de fonctionnement. Elle est allée constituer au Centre de Vernon un des premiers équipements destinés à la mise au point de notre fusée Véronique, lointaine ancêtre d'Ariane.

Ceci nous rapproche du désarmement scientifique confié à la D.G.C.D. dans les termes suivants :

6°) Suivre les travaux des organismes scientifiques et contrôler l'activité des laboratoires

Très tôt, dès l'automne 1945, avait été mise en place une «**Section Française d'Information Scientifique**», émanation du C.N.R.S. et des grandes Directions Techniques militaires. Sa mission était de tirer, au plus vite, tout le bénéfice possible pour la Recherche française des travaux allemands effectués pendant la guerre, de ceux que les laboratoires et bureaux d'études encore en activité étaient en train de poursuivre et de ceux que pouvaient mener isolément les scientifiques vivant dans notre Zone.

A cette fin, la Section devait prendre directement en mains la direction des laboratoires, en centraliser les recherches, en consigner les résultats. Beaucoup plus orientée ainsi vers une collaboration que vers un contrôle, elle ne répondait guère à un souci de désarmement.

Or, près de 250 établissements scientifiques et 75 bureaux d'études industriels, animés par 1.200 chercheurs de valeurs très diverses, aidés par plus de 1.500 auxiliaires, constituaient une importante matière à contrôler.

Certes, une bonne part de la valeur de cet ensemble échappait, par nature, à toute évaluation précise, contrairement à ce qui concernait l'industrie. Beaucoup dépendait de la compétence personnelle des savants

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

dont la pensée demeurait un élément aussi impondérable que capital. Ces hommes ne pouvaient être contactés, compris et suivis, que par des contrôleurs, sinon de même niveau scientifique, du moins d'une qualification suffisante. C'est ainsi que l'on comptait parmi eux, en 1946, les professeurs GENTNER et REGENER, spécialistes du rayonnement cosmique, mais aussi :

- MATTAUCH, spécialiste de la spectrographie de masse
- STAUDINGER, autorité en chimie macromoléculaire
- VOGT, de l'Institut du Cerveau de Neustadt... et d'autres...

Les laboratoires mondialement connus de l'I.G. Farben, à Ludwigshafen, disposaient de 185 chercheurs de talent.

Un Groupe de Contrôle Scientifique que l'on aurait aimé plus étoffé, car il ne comprenait que neuf professeurs d'Université ou ingénieurs, se mit avec ardeur à la tâche. Il avait à «interdire toutes les recherches fondamentales ou appliquées, de nature purement militaire, ou nécessitant des installations aptes à servir à des applications de nature militaire». Toutes les autres recherches devaient faire l'objet de déclarations préalables et, dans un nombre précis de cas, d'un accord préalable du Commandant de Zone. Cette mission dépassait incontestablement par son ampleur les possibilités de nos neuf contrôleurs et, au début de 1947, fut institué un organisme particulier réunissant des représentants compétents de tous les Services du Gouvernement Militaire ayant à connaître de la Recherche scientifique ou de ses applications.

La Commission Supérieure de la Recherche Scientifique groupa donc, sous la présidence, elle aussi, du Général D.G.C.D., des spécialistes de la Production Industrielle, de l'Education Nationale, des Télécommunications, de l'Agriculture, auxquels se joignirent des Ingénieurs Militaires des trois Armées.

Elle reçut la mission, outre l'orientation à donner aux contrôles, de procéder à l'examen des demandes d'agrément et d'autorisation de recherches émanant des établissements autorisés à travailler.

Son action, pendant ses trois années de fonctionnement, fut d'un appui très efficace pour les contrôleurs du Désarmement. Visités au moins deux fois par an, tous les laboratoires, bureaux d'études, chercheurs isolés, ne montrèrent, à aucun moment, la moindre velléité de s'écarter des domaines autorisés et collaborèrent même souvent avec nos propres chercheurs.

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

En effet, grâce aux relations établies par la Commission de la Recherche avec les milieux scientifiques français, un nombre significatif de savants ou ingénieurs purent venir en Zone en mission temporaire et se joindre à nos contrôleurs pour suivre l'évolution de la recherche allemande. Beaucoup d'entre eux participèrent aux Congrès qui commencèrent à être organisés dans les trois zones occidentales à partir de 1947.

La modestie de l'effectif de nos contrôleurs scientifiques a été soulignée. Peut-être faudrait-il également marquer, ici, qu'il en a été de même pour toutes les missions de la D.G.C.D.

Alors qu'en 1945, dans l'euphorie des débuts de l'occupation, les premiers organigrammes des Services Français du Désarmement prévoyaient plus de 2.000 personnels, dont 560 Officiers ou Ingénieurs militaires - effectifs jamais réalisés ! - la D.G.C.D. disposait, en janvier 1946, lors de sa constitution définitive, de 271 personnels dont 93 Officiers ou assimilés.

Pour se faire une idée de la besogne de ces Officiers, il n'y a qu'à rappeler que le Contrôle de la Rhénanie - Land qui abritait une population de 3 millions de personnes - était assuré par neuf Officiers dont l'action avait à s'appliquer à 20.000 Officiers, dont 32 Officiers Généraux, un bon quart de la Ligne Siegfried et 3.000 établissements industriels.

Or, ce contrôle fut mené à bien...!

*
* *

Au 1er juin 1949, alors que les Alliés occidentaux mettent sur pied, à Berlin, un **Office Militaire de Sécurité** dans lequel la D.G.C.D. s'intégrera progressivement, le bilan de l'action de cette dernière peut être tracé avec satisfaction.

Sur le plan humain, la démobilisation ou la dissolution totale de la Wehrmacht et des formations paramilitaires est un fait acquis. Les formations tolérées sont étroitement contrôlées. Douaniers et Forestiers, parmi lesquels servent beaucoup d'anciens cadres militaires, font preuve d'une activité rigoureusement limitée à leur métier. Les anciens Officiers ne sont plus l'objet que d'un contrôle annuel scrupuleusement respecté par eux.

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

Les contacts personnels avec les Officiers Généraux, pratiqués par les Officiers Supérieurs de la D.G.C.D., sont surtout l'occasion de remédier à des situations sociales parfois tragiques. Ainsi a-t-il fallu l'intervention personnelle du Général Jacques HUMBERT pour que les Gouvernements allemands des «Laender», installés depuis 1947, consentent à assurer un minimum de ressources à des hommes dont les pensions de retraite avaient été supprimées par le Conseil de Contrôle dès la fin du conflit. J'ai personnellement constaté de réels cas de misère supportés avec une irréprochable dignité.

Sur le plan matériel, il n'y a plus ni matériels de guerre, ni fortifications qui puissent être utilisés. L'industrie est sortie du marasme de la défaite et entame, à la faveur de la réforme monétaire de juin 1948, un développement pacifique auquel elle applique tous ses efforts. Déjà, son potentiel d'ensemble atteint les 3/4 de celui d'avant-guerre. Mais reconnaissons que les démantèlements que nous avons largement pratiqués ont eu pour résultat de provoquer un renouvellement et une modernisation des équipements incontestablement bénéfiques.

Les contacts, enfin, établis dans un climat de confiance entre spécialistes français et allemands dans les établissements scientifiques, laissent déjà présager le profond changement qui interviendra plus tard dans les relations entre nos deux pays.

Au total, au moment où le Général HUMBERT va quitter l'Allemagne pour retrouver les Troupes Alpines de la 27e Division, il peut rendre compte au Général KOENIG, qui, de son côté, s'apprête à laisser la place à un Haut-Commissaire en la personne de M. FRANÇOIS-PONCET :

«Mission accomplie»

- III -

L'OFFICE MILITAIRE DE SÉCURITÉ

Certes, s'il n'avait tenu qu'aux Américains, le point final aurait été mis depuis longtemps au Désarmement.

Dès mai 1946, Monsieur MOLOTOV les accusait de ne pas procéder dans leur zone d'occupation à un désarmement réel et de donner aux Allemands de plus en plus de responsabilités dans l'Administration locale. Or, ce n'était pas une affirmation gratuite; c'était bien ce que pratiquait le Général Lucius CLAY, Commandant en Chef de la Zone U.S.

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

Le but des Américains était tracé dans un Memorandum que le Général adressait le 26 mai 1946 au Secrétaire d'Etat BYRNES et dans lequel il déclarait (je le cite) :

«Il est maintenant possible d'établir un Gouvernement provisoire chargé de préparer la Constitution d'un Etat Fédéral... Si l'on ne peut obtenir l'accord des Russes et des Français, une démarche devrait être effectuée auprès des Britanniques pour associer, dans un premier temps, leur zone d'occupation à la nôtre... etc.» (1).

A la même époque, les Américains entamaient la mise en place d'organes administratifs allemands destinés à relayer les Gouvernements Militaires. Constitués avec des personnels désignés par les occupants, mais qui devaient être ensuite élus à partir de janvier 1947, ces organes pouvaient, selon l'expression du Général CLAY, «avoir une influence durable sur l'avenir de l'esprit démocratique en Allemagne...» (1).

Les Britanniques ne devaient opposer à ces vues que quelques objections d'ordre financier. La remise en route de l'économie de leur zone, dont le Bassin de la Ruhr constituait l'essentiel, était beaucoup trop lourde. Ils entendaient en voir supporter la plus grande partie par les Etats-Unis, déjà mis à contribution pour la relance de la Métropole anglaise. Ayant gain de cause, ils acceptèrent les projets qui allaient aboutir à l'organisation de la Bi-zone.

Déjà, Américains et Britanniques appréciaient la réalité du Désarmement de l'Allemagne au seul fait concret de la disparition des Forces Armées et des organisations nazis. Ils s'en satisfaisaient amplement et considéraient que la bonne marche de l'économie allemande devenait leur mission prioritaire, sinon unique.

Pendant les deux années 1947 et 1948, il aura fallu l'acharnement des représentants français dans les réunions tripartites, les prises de position catégorique de nos ministres, BIDAULT ou SCHUMANN, au sein des Conseils des Ministres des Affaires Etrangères consacrés aux problèmes allemands, pour que notre conception, très différente, soit prise en considération.

(1) Réf. : Gal. CLAY, «Guerre froide à Berlin», éditions Berger-Levrault, 1950, pages 70 et suivantes.

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

Pour nous, Français, instruits par une dure expérience séculaire, nous estimions comme un devoir de stigmatiser une politique qui, oubliant nos ruines et nos morts, offrirait à nouveau à l'Allemagne la possibilité d'une renaissance militaire. Aussi, est-ce bien à contre-cœur que, le 5 décembre 1948, en raison d'une position française qu'il jugeait inébranlable et pour obtenir au moins un accord de la France sur la fusion des trois zones, le Général CLAY proposait que soit, en même temps, institué un «Office Militaire de Sécurité».

Il s'agirait d'un organisme tripartite ayant, dans le cadre du Statut d'Occupation appelé à régler les rapports entre les Alliés et le Gouvernement occidental allemand, la mission de veiller à l'application des interdictions ou limitations de toute nature édictées, dans les domaines militaire, industriel et scientifique, par le Conseil de Contrôle de 1945 à 1948.

Cependant, le Général américain ne cachait pas que, pour lui, la sécurité à prendre contre l'Allemagne n'était essentielle (je le cite, à nouveau) «que dans la mesure où elle participerait à la sécurité mondiale, car il serait dangereux de laisser l'Allemagne sans défense...».

Ne soyons donc pas trop surpris du sort qui sera effectivement réservé à cet Office Militaire de Sécurité. Pour nos Alliés, il était une concession faite à la France afin qu'elle admette un Gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest à l'existence duquel les Américains, surtout, tenaient depuis longtemps.

Je ne ferai pas un historique détaillé, trop souvent décevant, de la vie de cet organisme qui, réuni pour la première fois à Berlin le 21 décembre 1948, devait survivre jusqu'en 1954, après avoir vu ses moyens discutés et grignotés mois après mois.

Déjà, en mai 1949, alors que le blocus sévissait dans l'ancienne capitale, entravant les liaisons normales avec les zones d'occupation, l'O.M.S. ne tenait que de rares réunions préparatoires auxquelles les Alliés n'apportaient qu'une aide très mesurée faute, disaient-ils, de personnels qualifiés disponibles en nombre suffisant.

Le Général Jean GANEVAL, qui avait été nommé «Commissaire Français à l'O.M.S.» tout en conservant ses fonctions de «Gouverneur Militaire Français du Grand Berlin», n'avait pas trop de toute sa diplomatie naturelle pour que l'Office ne soit pas «une belle au bois dormant».

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

En vue de l'animer, notre Gouvernement proposa le transfert de l'Office à Coblenche, à la fois plus près des zones d'occupation et de la Haute Commission Alliée qui s'installait à Godesberg, auprès du Gouvernement allemand.

Cette proposition fut acceptée en février 1950. Des prodiges furent déployés par les Services Français du Commissariat de Land de Rhénanie pour loger l'O.M.S. dans une ville détruite à 80 % et dont la reconstruction commençait à peine. En huit mois, sortirent de terre 80 villas et 300 logements en immeubles collectifs capables d'abriter l'ensemble des personnels de l'O.M.S. et leurs familles. Le château de Coblenche, où allaient s'installer les 150 bureaux et salles de conférences, fut reconstruit de fond en comble dans des conditions remarquables de rapidité et de qualité architecturale.

Le 1er octobre 1950, le Général GANEVAL quittait Berlin pour les bords du Rhin. Mais ses collègues, américain et britannique, n'arrivèrent qu'à la fin de l'année, après d'invraisemblables tergiversations quant aux dispositions matérielles prises par les Services Français pour leur installation : rien n'était jamais à leur convenance !

Le coup de tonnerre de Corée qui avait éclaté entre temps, le 25 juin 1950, n'avait pas peu contribué à accroître, pour nos Alliés, le sentiment que l'O.M.S. était un anachronisme, correspondant à une situation complètement dépassée et à une conception périmée de l'occupation de l'Allemagne. Pour eux, il devenait urgent que la République Fédérale soit autorisée à mettre sur pied des Forces Armées qui devraient être intégrées dans l'Alliance Atlantique.

Les représentants français à l'O.M.S. allaient constater très vite que leurs partenaires se jugeaient au bout de leurs concessions à nos thèses compatibles avec leurs propres desseins.

Nous étions désormais les seuls à vouloir encore faire de l'Office un organisme de surveillance et de contrôle.

Dans une conférence qu'il prononçait, le 1er mai 1951, à Coblenche, devant les Auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, lors de leur passage en Allemagne, le Colonel HELLIOT, Chef de la Division Militaire Française de l'O.M.S., déclarait textuellement :

«Une notion nouvelle de Sécurité essaye de supplanter l'ancienne en donnant la primauté au danger que les récents événements mettent en

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

lumière. Il ne s'agit plus tant de maintenir désarmée une Allemagne que de prendre des mesures propres à empêcher qu'elle ne tombât aux mains de l'adversaire».

Et il ajoutait : «Le mot de l'un de mes collègues américains traduit crument cette nouvelle optique : je crois, me déclarait-il, que la sécurité serait bien mieux assurée s'il existait maintenant une forte armée allemande...». (Rappelons-nous que nous étions en 1951 !)

Sans doute, ce fonctionnaire américain a-t-il eu du mal à comprendre que son souhait ne se soit pas réalisé très vite et qu'il aura fallu attendre un peu plus de quatre ans pour que la R.F.A., admise en mai 1955 dans le Pacte Atlantique, entame deux mois plus tard la mise sur pied de ses Forces Armées, de la Bundeswehr.

A vrai dire et j'en ai été le témoin avant de quitter l'O.M.S. pour l'Indochine, à l'automne 1952, les Allemands, à commencer par le Chancelier ADENAUER, ne montraient pas un grand enthousiasme pour réarmer. Nos contrôles en Zone Française, peu à peu transformés en enquêtes destinées à mesurer le potentiel militaire allemand, tant humain qu'industriel ou scientifique, nous permettaient d'apprécier assez exactement les raisons profondes de cette attitude.

Dans une masse inquiète, où la crainte du Russe demeurait un élément dominant, on rencontrait une hostilité marquée à l'idée du rétablissement d'une Armée. Il n'était guère de fraction de la population qui ne jugeât préférable d'œuvrer au renouveau économique du pays sans autre préoccupation. Puisque les Alliés avaient fait disparaître l'Armée allemande et s'étaient pratiquement substitués à elle pour occuper et défendre, le cas échéant, le territoire qui constituait le glacis de l'Occident, il n'y avait qu'à leur faire confiance. A l'abri du bouclier de l'OTAN, les Allemands devaient avant tout faire prospérer leur pays !

Même parmi les anciens militaires, rares étaient ceux qui se réjouissaient à la pensée de revêtir à nouveau la tenue «feldgrau». Les avis des Généraux qui avaient eu, peu d'années auparavant, de grands commandements et qui pouvaient s'attendre à être mis à contribution pour reconstituer les Forces, étaient assez partagés.

Quelques-uns, les plus réticents, avaient un porte-parole éminent en la personne du Général GUDERIAN, le spécialiste de la guerre des blindés. Dans une brochure, éditée en mars 1951 à Heidelberg, il exposait son point

L'ALLEMAGNE DESARMÉE 1945-1955

de vue sous le titre «So geht es nicht» (cela ne va pas comme celà !). Tout en reconnaissant la nécessité d'une organisation défensive de l'Occident face aux visées soviétiques et l'indiscutable direction de cette organisation par les Etats-Unis, il considérait comme un non-sens la proposition française d'une Armée Européenne engerbant des contingents allemands. Il utilisait les mêmes arguments que ceux qu'emploiera, quinze ans plus tard, le Général de GAULLE pour expliquer le retrait des Forces Françaises de l'OTAN : la responsabilité de la défense de la patrie ne saurait reposer sur une autre que l'Armée nationale seule capable de l'esprit de sacrifice que cette défense exige.

Mais GUDERIAN posait ensuite toute une série de conditions préalables à l'acceptation d'un réarmement. Il entendait que soit d'abord rétabli l'honneur du Soldat allemand et que soient amnistiés tous ceux qui avaient subi une condamnation. Il demandait expressément aux Etats-Unis trois mesures :

- la liberté et l'égalité des droits
- une aide pour unifier l'Allemagne
- la non-reconnaissance de la ligne Oder-Neisse comme frontière de l'Allemagne orientale.

En revanche, bien que rejetant également toute idée d'Armée Européenne, des Généraux comme HEUSINGER ou SPEIDEL, qui devaient présider, en 1955, à la mise sur pied de la Bundeswehr, ou comme LUETT-WITZ que j'avais contacté dans son manoir de Friedwald en juillet 1951, estimaient qu'il n'était pas raisonnable de poser des conditions d'ordre politique et qu'il fallait faire preuve de beaucoup plus de pondération et de réalisme. Une Armée de conscription propre à la R.F.A., mais intégrée dans l'OTAN, leur paraissait bien adaptée à la menace soviétique.

Ils déclaraient toutefois (nous sommes en 1951) qu'il faudrait une longue préparation psychologique pour faire consentir cet effort à leurs compatriotes et qu'aucune précaution ne serait superflue contre les risques de résurrection des mauvais démons.

On sait d'ailleurs combien l'organisation de la Bundeswehr reflètera ces soucis. Elle se sera pratiquée avec une sage lenteur. Mais la Loi Fédérale de Juillet 1955 qui consacrait la mise sur pied de Forces Armées par la R.F.A. sonnait également le glas du Désarmement entamé dix ans auparavant...

Une autre histoire allait commencer...